

GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS, UN RAPPORT GAGNANT-GAGNANT

L'Espace Emploi Service (EES) anime la Fédération Départementale des Groupements d'Employeurs Agricoles et Ruraux (FDGEAR). Par la promotion et le développement des groupements d'employeurs, il s'agit de **favoriser l'emploi partagé pour réduire l'astreinte et de créer des emplois de qualité dans les exploitations agricoles**. Il existe plus de 100 groupements d'employeurs dans le département, avec en moyenne 1 salarié pour 5 adhérents.

DES AVANTAGES POUR LES AGRICULTEURS

- > Répondre à un besoin d'emploi partiel ou saisonnier,
- > Pérenniser un emploi qualifié que seuls ils ne pourraient garantir,
- > Réduire les tâches administratives,
- > Réduire le coût d'un salarié proportionnellement à leur engagement.

DES AVANTAGES POUR LES SALARIES

- > Une plus grande sécurité de l'emploi,
- > Un contrat de travail unique avec un employeur unique,
- > Une diversité des missions, des productions, des lieux de travail donc un enrichissement en connaissances et expériences.

➔ **L'Espace Emploi accompagne gratuitement la création des groupements d'employeurs.**

Informations auprès de Virginie Douet :
05 65 73 79 84

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Chaque année, l'EES approfondit un thème réglementaire pour répondre au mieux aux besoins des employeurs. Des réunions d'information, des accompagnements personnalisés et des précis de réglementation sur ces sujets sont proposés aux employeurs. Parmi les sujets traités :

- ➔ **Equipements de protection individuelle.** L'employeur a l'obligation d'assurer la santé et la sécurité de ses salariés sur son exploitation.
- ➔ **Accidents du travail et maladies professionnelles.** Présentation des documents obligatoires à établir pour votre salarié, calcul des retenues de salaire, de la subrogation, ...

ACTUALITES

Rubrique d'information sociale et juridique bimestrielle dans La Volonté Paysanne.

Réservé aux adhérents :

De l'information professionnelle sur le site www.fdsea12.fr
Le Bulletin trimestriel aux adhérents FDGEAR.

CONTACTS

FDSEA de l'Aveyron
Virginie Douet, juriste en droit du travail
05.65.73.79 84 - virginie.douet@fdsea12.fr

- ➔ Offres d'emplois et candidatures :
espace.emploi@fdsea12.fr



ESPACE EMPLOI SERVICE

RECRUTEMENT, EMBAUCHE,
BULLETINS DE SALAIRES,
DECLARATIONS, AIDES,
GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS,...

*Tous les services pour les
- agriculteurs employeurs -*

SERVICES

L'Espace Emploi Service (EES) accompagne les employeurs dans les tâches administratives liées à la gestion

→ **Tarif préférentiel pour les adhérents de la FDSEA ou de la FDGEAR : - 25 %**

Tarif 2021 Tarif adhérents

INFORMATIONS

Règlementation courante

Gratuit

EMBAUCHE

Rédaction d'un CDD de moins de 3 mois (y compris DPAA) ou contrats saisonniers	121 €	91 €
Rédaction d'un CDI sans annualisation (y compris DPAA) et CDD de + de 3 mois	151 €	113 €
Rédaction d'un CDI avec annualisation, contrats à temps partiel ou CDI intermittent (y compris DPAA)	242 €	182 €

BULLETINS DE SALAIRE

Frais d'ouverture de dossier	109 €	82 €
Réalisation d'un bulletin de salaire, TESA et prélèvement à la source	17,57 €	13,18 €
Déclaration dématérialisée MSA et DSN (forfait annuel)	109 €	82 €
Vérification de vos bulletins de paie, appels de cotisation MSA	61 €	46 €

RUPTURE

Documents de fin de contrat	61 €	46 €
Procédure de rupture de contrat (rupture conventionnelle, licenciement,...)	242 €	182 €

AIDE AGEFIPH

Aide au montage de votre premier dossier AGEFIPH	Gratuit	
Renouvellement	242 €	182 €

REDACTION D'ACTES

Accords d'entreprise	242 €	182 €
----------------------	-------	-------

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS

Création	Gratuit	
Frais de déplacement	40 €	30 €
	+0,40€/km	+0,40€/km

ACCOMPAGNEMENTS PERSONNALISES

L'Espace Emploi Service accompagne également les employeurs dans le cadre de prestations sur-mesure.

→ **Tarif préférentiel pour les adhérents de la FDSEA ou de la FDGEAR : - 25 %**

Devis gratuit auprès de Virginie Douet : 05 65 73 79 84



REDACTION DU DUERP

Les employeurs ont l'obligation de consigner dans un DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) les risques qui peuvent être recensés sur les exploitations.

→ L'EES vous accompagne au travers notamment du logiciel Systera pour effectuer votre DUERP.

	<i>Tarif 2021</i>	<i>Tarif adhérents</i>
Accès logiciel 1ère année	100 €	50 €
Renouvellement annuel	40 €	20 €

FORMATION

DEFI Emploi est un dispositif d'aide à la formation créé par OCAPIAT et destiné à permettre le recrutement d'un salarié qui n'a pas toutes les compétences requises, et à le former pour qu'il puisse à court terme être opérationnel. Les contrats concernés sont des CDI ou CDD de + de 6 mois.

→ La formation est assurée soit par un salarié, soit par l'exploitant lui-même ; une aide financière est accordée pour les 200h de formation réalisées.

AIDE AU RECRUTEMENT

→ L'EES vous propose plusieurs niveaux d'accompagnement :

- Définition du poste et du profil recherché au cours d'un entretien individuel.
- Appel à candidatures (petites annonces, site internet) et réception des réponses.
- Mise en relation simple entre candidats et employeurs,
- Ou sélection des candidatures.
- Réalisation des formalités liées à l'embauche, des bulletins de paies, déclarations sociales...

AUDIT SOCIAL

L'emploi, le recrutement, l'aménagement du temps de travail, la paie et plus généralement le système de rémunération, l'hygiène et la sécurité, la formation, la réglementation du travail, la convention collective...

→ L'EES réalise un état des lieux de votre situation juridique et sociale pour vous aider à définir et à mettre en œuvre les évolutions nécessaires à la bonne gestion sociale de votre exploitation ou de votre groupement.